

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres	15
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	13
Date de la convocation :	25/02/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE NAVARRRENX

SÉANCE DU 1^{er} MARS 2023

L'an deux mil-vingt-trois et le premier mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, CHOPIN Marjorie, LEMBEYE Natacha, ROUGIER Tiphaine, SAUVE Magali ; Messieurs BOURROUILH Joël, CAZALETS Henri, GOICOCHEA Loïc, PIERAGNOLO François, PUHARRE Michel, TARDAN Emile.

Absents : Madame DODOGARAY Christelle ;

Procurations : Monsieur DINAND Jacques donne pouvoir à Monsieur PUHARRE Michel ; Madame LAVAUZELLE Nadia donne pouvoir à Madame SAUVE Magali.

Secrétaire : M. CAZALETS Henri

N° 10-03-2023 Programme des travaux sylvicole 2023

Madame le Maire présente le programme d'actions adressé par l'ONF, pour l'année 2023, et les modalités de financement.

Des travaux sylvicoles de régénération (broyage et dégagement manuel) sont à réaliser sur plusieurs parcelles, pour un montant de 9 560 € HT. L'ONF se chargera d'adresser les demandes de subventions au Département et à la Région puisque le syndicat des Chênaies ne sera plus en charge de cette demande.

Des travaux de cloisonnement sont à prévoir pour un montant de 670 € HT (autofinancement).

Des travaux d'infrastructure pour l'entretien de pistes sont également prévus pour un montant de 2 080 € HT (autofinancement).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents (VOTE POUR : 13)

AUTORISE l'ONF à engager les travaux proposés pour un montant total de 12 310 € HT.

CHARGE Madame le Maire de faire les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Nadine BARTHE

